



“LE JOUR D’APRÈS”

EN REGIONS COMME A PARIS LA PRIORITE ABSOLUE POUR LA CGT RADIO FRANCE C'EST LA SANTÉ DES SALARIÉS ET LE RESPECT DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle, les salariés de Radio France, afin de se protéger et protéger les autres du CoViD-19, se retrouvent eux aussi confinés pour la plupart, exerçant leur métier depuis chez eux ou dans des conditions dégradées.

Si les directions locales et nationales ont pour la plupart bien anticipé les « mesures barrière » et minimisé le nombre de salariés exposés dans les stations, les habitudes de travail qui se mettent en place actuellement sont très dangereuses pour la suite.

Les salariés, faute de pouvoir exercer leur métier de base, sont fortement incités à fournir des vidéos et autres contenus sur les réseaux sociaux, notamment Facebook pour ne pas le citer. Doit-on rappeler la conception du respect de la vie privée de ce géant américain, dont les contenus une fois publiés lui appartiennent également et dont il peut donc faire ce qu’il veut ! Radio France donne ainsi gratuitement et sans sourciller ses productions à un GAFAM, et fait de la vidéo la priorité pour une radio de service public !

Le télétravail généralisé sans aucun cadre légal oblige très souvent les salariés à travailler sur leur propre matériel et à s'auto-former via des tutoriels trouvés sur internet, et tout ça pour faire majoritairement de la vidéo « low cost » en lieu et place du son de qualité professionnelle ! Les directions trouvent cela formidable et souhaiteraient continuer après la crise !

Est-il besoin de préciser que dans Radio France, il y a le mot Radio, donc du son ! Il faut croire que beaucoup l’ont oublié, certains cadres ne jurant plus que par l’image, arguant que c’est l’avenir ! Rappelons que ce formidable avenir comme ils disent, est à l’arrêt total dans les locales où les matinales étaient filmées par France 3 ainsi que sur France Info TV ! Il est beau l’avenir ! Heureusement que le son est encore là pour informer et divertir nos auditeurs !

« Le monde d’après », selon le gouvernement et ses spécialistes écumant les plateaux radios et télévisés, ne sera plus le monde d’avant, avec son cortège d’inégalités sociales et son consumérisme, et retrouvera des priorités humaines et solidaires. Pour mettre ces beaux projets en action que font l’Etat et la direction de Radio France ? L’un propose l’allongement de la durée du travail pour relancer l’économie (et pouvoir payer les dividendes des actionnaires), l’autre incite les salariés à poser des congés en plein confinement contraint ! Le monde d’après a une furieuse tendance à ressembler au monde d’avant... en pire !

Pour preuve, le nombre de salariés se plaignant des rapports de plus en plus tendus avec leurs hiérarchies, qui imposent autoritairement leurs consignes sans souffrir la moindre remarque ! Les expertises RPS*, en court ou en attente de restitution, ne manqueront pas d’être alimentées par ces agissements.

Cgt Radio France – 116, av. du pdt Kennedy 75220 Paris Cedex 16 – pièce 6H07
Tél. 01 56 40 22 21 – email : cgt@radiofrance.com
Sites internet : www.cgt-radiofrance.org ou www.snjcgt.fr

En même temps que le combat, toujours à mener, contre le plan de destruction de Radio France de Sibyle Veil, la CGT Radio France ne laissera pas s'installer des méthodes de travail inacceptables en temps normal, et fera tout pour empêcher les directions de se laisser envoûter par ces chants scabreux de sirènes.

« Le jour d'après » doit marquer le retour aux fondamentaux, la priorité donnée au son, au développement de la production radiophonique, faite en interne avec des moyens à la hauteur du professionnalisme des salariés et de l'exigence des auditeurs, pour une défense indéfectible du service public de la radio. Radio France appartient à tous, pas à une caste de technocrates qui s'obstinent à détruire en toute circonstance un service public indispensable aux citoyens, comme le montrent quotidiennement le réseau France Bleu et les antennes nationales.

Nous ne laisserons pas la crise sanitaire servir de laboratoire social pour dégrader nos conditions de travail !

*RPS : Risques Psychosociaux

Paris, le 30 avril 2020